La Maison-Dieu, 122, 1975, 43-58.
Julien POTEL

# LES PRATIQUES RELIGIEUSES DES CATHOLIQUES EN FRANCE

E BUT que la Rédaction de La Maison-Dieu a prévu pour cet article par rapport à l'ensemble du numéro est bien délimité: une étude sociographique de la pratique religieuse en France. Autrement dit, il s'agit de décrire extérieurement les pratiquants en les répartissant selon des critères externes, par exemple le genre de pratique, le territoire, le sexe, l'âge ou la catégorie socio-professionnelle, sans aborder les motivations et les significations des pratiques ou ce qui les explique. C'est répondre à la question: que sait-on aujourd'hui sur la pratique religieuse au niveau descriptif de la sociographie? Mais l'objet même de notre réflexion exige des précisions : en effet, qu'est-ce que la pratique religieuse? En termes techniques et pour le catholicisme, Jean Chélini la définissait ainsi en 1957 : « l'accomplissement régulier de ses obligations canoniques par le catholique assujetti : messe du dimanche et communion pascale ». Le catholique assujetti est « obligé par la loi canonique à assister à la messe du dimanche et des fêtes d'obligation et à communier au temps de

\* L'auteur utilise certains sigles dont il paraît opportun de donner, ici, la transcription.

CE 2: Cours élémentaire 2<sup>e</sup> année — CM 1: Cours moyen 1<sup>re</sup> année — CM 2: Cours moyen 2<sup>e</sup> année — IFOP: Institut Français d'Opinion Publique — SOFRES: Société française d'enquêtes par sondages.

Pâques 1 ». Ce sens strict met en valeur plusieurs éléments importants : deux gestes cultuels constituent la pratique religieuse et celle-ci possède un caractère obligatoire en référence à des règles édictées par l'Eglise.

Au sens large, les pratiques religieuses englobent d'autres actes à caractère rituel. Elles n'incluent pas forcément une obligation ou une prescription légale et elles sont liées plus ou moins étroitement à la messe et à la communion. En voici quelques exemples : les autres sacrements, l'adoration perpétuelle, le salut du Saint-Sacrement, la récitation de l'Office, les processions, les pèlerinages, les funérailles, sans compter diverses observances comme le jeûne, les offrandes, les cierges, différentes formes de prière comme celle d'entrer seul un instant dans une église, enfin le port de médailles... Dresser une liste complète des pratiques religieuses serait long, relativement utile mais difficile.

Plusieurs manières de présenter les pratiques religieuses sont possibles. Un procédé consiste à suivre le déroulement chronologique de l'existence, du berceau à la tombe, en correspondance avec les « saisons » de la vie humaine. Une deuxième façon de faire distingue les pratiques accomplies une fois seulement — le baptême par exemple — de celles qui se répètent plus ou moins comme la messe. Etant donné notre objectif, nous distinguerons les pratiques en tenant compte des différentes personnes qui entrent en relation à l'occasion de chaque geste religieux. Deux filières se dessinent. Pour certaines pratiques, le baptême des enfants par exemple, trois parties prenantes sont concernées : des enfants, leurs parents, enfin le clergé. Les demandeurs ne sont pas forcément les bénéficiaires de la pratique demandée : ils sont concernés indirectement. Pour les autres gestes, au lieu de relations tripartites, se créent des rapports bipolaires. D'un côté, des demandeurs directement bénéficiaires de l'acte religieux qu'ils posent — par exemple le sacrement de pénitence — et de l'autre côté, les prêtres. Les demandeurs ne font pas la démarche pour un tiers mais pour eux-mêmes.

L'analyse présentée ici est évidemment tributaire des recherches entreprises en France jusqu'à maintenant. Nous indiquerons le genre de travaux effectués (dénombrements ou recensements,

<sup>1.</sup> Cf. J. CHÉLINI, La ville et l'Eglise, Paris: Cerf, 1957, pp. 313 et 303.

sondages d'opinion) puis leur échelon géographique (France entière, région, diocèse ou paroisse), enfin dans la mesure du possible, l'évolution des pratiques par des points de repère dans le passé.

## Pratiques religieuses à relations triangulaires

Sous cette rubrique, viennent se ranger : le baptême, la catéchisation, les pratiques autour de la communion solennelle, la confirmation puis le sacrement des malades et les enterrements catholiques. Dans le fond, ces actes religieux visent directement les périodes extrêmes de l'existence : l'enfance et l'adolescence puis la vieillesse.

Le baptême

Des dénombrements précis de baptisés ont été réalisés à l'échelon national pour les années 1958 et 1968, ainsi que des séries annuelles de taux de baptêmes dans certains diocèses depuis 1958<sup>2</sup>. Pour la France entière, en 1968, le rapport entre les baptêmes et les naissances était de 82,75 et en 1958, il atteignait 91,71. Il faut donc enregistrer pour notre pays une baisse globale de 8,96 % sur les taux apparents de baptêmes en l'espace de dix ans. En 1958, un peu plus de neuf français sur dix avaient demandé le baptême pour leurs enfants mais dix ans plus tard, légèrement plus de huit sur dix le faisaient encore. Si l'on tient compte des régions apostoliques, la baisse se vérifie surtout en Région Parisienne puis dans le Centre-Est et la Provence-Méditerrannée : elle est plus faible dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Les taux diocésains n'évoluent pas de la même façon. Sur soixantedix diocèses étudiés de 1958 à 1969, seize sont en progression et certains ont des chiffres de baptêmes qui dépassent ceux des naissances domiciliées sur leur territoire. Ainsi les migrations, notamment celles des vacances, font sentir leur effet.

La demande du baptême selon les catégories sociales n'est guère

<sup>2.</sup> Voir les statistiques des baptêmes présentées par le Chanoine F. Bou-LARD dans la Note 16-60 du Secrétariat de l'Episcopat et le livre de J. POTEL, Moins de baptêmes en France. Pourquoi?, Paris: Cerf (coll. « Rites et Symboles », 2), 1974.

analysée. Si globalement beaucoup de Français font appel à l'Eglise, l'appartenance à une couche sociale paraît influencer sans qu'on puisse mesurer avec précision. Ainsi il n'existe pas de co-variation rigoureuse et linéaire entre les proportions de baptisés et celles des ouvriers dans la population active mais une tendance générale en ce sens est observée.

## Les enfants catéchisés

Le fait d'être inscrit au catéchisme et de participer pendant des années à des réunions et des célébrations constitue une forme de pratique religieuse : en plus d'un enseignement et d'un effort de conversion, l'enfant est initié et participe à des rites. A notre connaissance, un recensement exhaustif des jeunes catéchisés n'a jamais été réalisé en France. Mais deux sondages d'opinion par échantillonnage représentatif fournissent de précieuses indications à l'échelon national.

En 1970, l'Union des Œuvres Catholiques de France demandait à l'IFOP une étude auprès des 8-11 ans pour préparer son congrès sur l'enfant. Or 74 % des jeunes affirment aller au catéchisme et la proportion est plus forte chez les filles. La catéchisation varie selon l'importance des communes où habitent les enfants : pour les communes rurales, 87 % fréquentent le catéchisme et 51 % pour Paris et son agglomération. La question d'un sondage Sofres-Pèlerin posée aux personnes ayant des enfants de plus de cinq ans, fournit des résultats qui recoupent les précédents. En effet 75 % affirment que leurs enfants reçoivent ou ont reçu une éducation religieuse dont 5 % exclusivement par les parents 3. Le Centre National de l'Enseignement Religieux a voulu savoir le nombre d'enfants catéchisés en novembre 1970 et novembre 1973, pour le CE 2, CM 1 et CM 2. Les réponses parvenues de trente-cinq départements ne sont pas techniquement représentatives de toute la France. Ainsi la région apostolique de Paris a très peu répondu tandis que beaucoup de réponses arrivaient du Centre-Est et de l'Ouest. Retenons malgré tout les conclusions : « Il nous faut prendre acte de la réelle tendance à la baisse du nombre des enfants catéchisés. Nous ne

<sup>3.</sup> Cf. Le Pèlerin du 20e siècle (4638), 17 octobre 1971.

pouvons pas définir un pourcentage ni dessiner une courbe de cette baisse. Mais en particulier, en raison de sa réalité même dans les lieux où augmente la population enfantine correspondant aux trois classes scolaires sur lesquelles portait notre enquête, nous croyons honnête de n'en pas faire un phénomène sans importance. Les résultats de notre enquête n'indiquent pas seulement que le nombre d'enfants passant par le catéchisme baisse, mais aussi — et peut-être est-ce le plus important — que le nombre de ceux qui passent en passant... augmente. La baisse plus forte au CE 2 et au CM 2 qu'au CM 1 le montre 4. »

En complément, une recherche sur l'année scolaire 73-74 pour six doyennés géographiquement dispersés dans Paris-ville porte sur les taux d'enfants catéchisés en paroisse par rapport aux enfants de l'enseignement public. En ordre décroissant, voici les résultats : 8° arrondissement : 57,18 ; 16° : 52,49 ; 6° : 52,27 ; 12°: 49,69; 11°: 39,92; enfin dans le 18°: 36,13. Comme toujours l'interprétation des chiffres bruts est délicate. En effet les limites des doyennés ne correspondent pas exactement aux circonscriptions scolaires. Certains enfants ne vont pas forcément au catéchisme sur le territoire correspondant à leur zone scolaire. Puis il y a les élèves des enseignements privé et catholique. Les enfants des établissements catholiques ayant uniquement l'enseignement primaire vont dans les paroisses pour le catéchisme. Mais les élèves de l'enseignement primaire qui sont dans des établissements où existe du secondaire ne vont pas toujours dans les paroisses mais parfois dans des aumôneries : ils ne sont pas comptés dans les statistiques. Enfin pour cette étude les effectifs des catéchisés de 73-74 ont été comparés avec la population scolaire de 72-73. Malgré toutes ces corrections nécessaires, les chiffres cernent le plus près possible la réalité. A partir des résultats, le taux moyen de catéchisation pour Paris-ville peut être estimé entre 40 et 45 %. Un facteur intervient parmi d'autres : la proportion des immigrés non catholiques augmente. Actuellement, dans l'enseignement public, les catéchisés sont de moins en moins nombreux dans leur classe et constituent parfois une minorité par rapport à l'ensemble.

Le baptême d'enfants en âge de scolarisation ou du catéchisme

<sup>4.</sup> Cf. Fr. Mourvillier, Supplément BICNER, 15 décembre 1974 [Bulletin du C.N.E.R., 4, avenue Vavin, 75006 Paris].

est un fait perçu particulièrement depuis plusieurs années mais il est impossible de le chiffrer actuellement à l'échelon national.

Communion solennelle, profession de foi, fête de la foi

Voici des pratiques qui ont beaucoup évolué ces dernières années et sur lesquelles les discussions — sinon les passions — vont bon train. Or les données chiffrées et sûres s'avèrent relativement rares. Sans doute les paroles abondent d'autant plus que les observations rigoureuses font défaut... Le flou des analyses favoriserait le flot verbal sur une situation très diversifiée. Une note du Secrétariat pastoral de l'Episcopat diffusée en 1956 invitait à « reconnaître l'ambiguïté possible de la démarche et la nécessité d'une évolution. Celle-ci doit être d'autant plus réfléchie qu'une désaffection certaine des parents à l'égard de la communion solennelle se fait jour dans les milieux urbains très déchristianisés et peut devenir rapidement contagieuse ». Quelles observations possédons-nous pour vérifier cette désaffection ?

A l'échelon de la France entière ou des régions apostoliques, aucun recensement n'a été effectué sur le nombre de jeunes qui participent aux cérémonies religieuses de l'adolescence. Nous ne savons donc pas les taux précis de participants ni leur évolution. Rabattons-nous sur les sondages d'opinion. En avril 1966, 45 % des 20 à 65 ans affirmaient avoir fait leur communion privée et 87 % leur première communion, ce qui paraît élevé quand on songe au taux réel de baptisés. Parmi les personnes ayant des enfants, 61 % répondaient affirmativement à la question : « leur avez-vous fait ou ferez-vous faire le catéchisme » et 50 % leur « première communion » <sup>5</sup>.

Toujours au plan national, un sondage Sofres-Pèlerin auprès des 15 ans et plus, en avril 73, indique 89 % de personnes qui ont fait la communion solennelle. Le taux le plus élevé se rencontre dans l'Ouest et le plus faible dans la région de Paris et la Méditerrannée. Les familles d'agriculteurs y sont le plus attachées et les ouvriers dépassent légèrement les cadres moyens et les employés <sup>6</sup>.

<sup>5.</sup> Cf. la revue Sondages (2), 1967, pp. 32 et 36.
6. Cf. « Les Français et la communion solennelle », Le Pèlerin du 20<sup>e</sup> siècle (4724), 10 juin 1973.

## Confirmation et sacrement des malades

Comme pour la communion solennelle, des dénombrements statistiques nationaux et régionaux n'existent pas. Toutefois, certaines positions du clergé aboutissant au report de la confirmation ou le fait que, parfois, elle n'est plus proposée, ne peuvent qu'entraîner une diminution des taux de confirmés.

A notre connaissance, des dénombrements de personnes qui reçoivent le sacrement des malades n'existent pas à l'échelon national, régional, voire diocésain. « En milieu urbain d'Europe latine, affirme Jean Chélini, l'usage des derniers sacrements est allé se perdant. » Une recherche sur « la genèse et l'évolution d'une paroisse marseillaise » diffusée en 1953, révélait que « moins du tiers des sépultures chrétiennes a été précédé de l'administration de l'extrême-onction ». Aujourd'hui, de telles proportions restent certainement au-dessus de la réalité.

#### Enterrements catholiques

Aucun taux de funérailles catholiques par rapport aux décès domiciliés n'a été calculé pour la France entière. En 1970, après un sondage sur l'au-delà, La Vie Catholique illustrée affirme que 80 % des Français souhaitent avoir des funérailles religieuses, ce qui ne veut pas dire catholiques d'ailleurs. Seules des statistiques diocésaines semblent exister. Ainsi plusieurs études rigoureuses et remontant dans le passé ont été réalisées pour Parisville 7. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le taux des enterrements civils est particulièrement stable : il oscille entre 20 et 23 %. En 1970, les enterrements civils s'élevaient à 20,4 %, les funérailles catholiques à 69,7 % — 6,2 % d'israélites — 1,3 % de protestants — 0,9 % de musulmans et 0,3 % de russes. La proportion des transports hors de Paris des défunts qui y sont décédés ne cesse d'augmenter. « Par contrecoup, écrit F. Boulard,

<sup>7.</sup> Consulter les Annuaires statistiques de la ville de Paris et Fr.-A. Isambert, Christianisme et classe ouvrière, Tournai/Paris: Casterman, 1961, chap. 3: « Coordonnées des enterrements civils et religieux à Paris depuis 1884 »; Id., « Enterrements civils et classes sociales », Revue française de sociologie, juillet-septembre 1960; F. Boulard, « La déchristianisation de Paris », Archives de sociologie des religions (31), janvier-juin 1971.

ils semblent agir à la baisse sur les taux d'enterrements civils, faisant partir vers la province, où l'on fera l'enterrement religieux, des convois qui eussent sans doute été civils dans le quartier, en consonance avec son ambiance culturelle. »

Selon Fr.-A. Isambert, « il semble bien que l'on puisse à Paris faire coïncider assez largement la population qui se caractérise par l'enterrement civil avec la classe ouvrière sous son aspect morphologique ».

Voici par ailleurs quelques taux d'enterrements catholiques au niveau des diocèses en 1971 : Marseille : 50,9 ; Aix : 74,5 ; Montpellier : 82,9 ; Tarbes et Lourdes : 83,1 ; Tulle : 84,1 ; Digne : 87,5 ; Mende : 91,5 ; Belley : 92,1 ; Verdun : 94,2. D'un diocèse à l'autre, l'éventail est assez large.

# Pratiques religieuses à relations bipolaires

Dans ces actes religieux, nous sommes en présence de deux parties prenantes : les demandeurs qui bénéficient eux-mêmes du geste qu'ils exécutent et les prêtres. Il n'y a pas alors de tierce personne entre le demandeur et le clergé. Pour viser les pratiques essentielles, il faudrait aborder le catéchuménat des adultes, la messe, le mariage, la pénitence, les pèlerinages et le nombre de prêtres et de religieuses. Pour ce dernier aspect qui n'entre pas directement dans notre objectif, n'oublions pas comment une récente étude du Père Luchini a montré la diminution du nombre des religieuses; la baisse se vérifie aussi pour les prêtres sans qu'il soit possible, pour le moment, de la chiffrer d'une manière précise. Au sujet du catéchuménat des adultes, le nombre actuel de baptêmes est proche du millier sans compter les demandes d'eucharisties ou de confirmations. Une baisse du total des catéchumènes — et donc des baptêmes d'adultes se fait sentir de nos jours, étant bien entendu que toutes les personnes qui font la démarche catéchuménale n'aboutissent pas au baptême.

Les messes

Le recensement de toutes les personnes qui participent à la messe au cours d'un dimanche précis n'a pas été réalisé à l'échelon national. Mais à partir des dénombrements de messalisants

et presque toujours de pascalisants pour 76 diocèses sur 92, puis avec les chiffres des messes pour 12 autres diocèses et ceux des villes, « en retenant 25 à 26 % d'adultes messalisants et 31 à 32 % de pascalisants parmi la population totale (urbaine et rurale) d'appartenance catholique en France, on sera probablement très proche de la réalité ». Tel est le diagnostic de F. Boulard et J. Rémy dans un ouvrage publié en 1968 <sup>8</sup>. Qu'en est-il depuis cette date ? Les éléments font défaut pour y répondre.

Depuis 1946, une vingtaine de sondages nationaux ont fourni des données sur l'appartenance des Français à la religion catholique et sur leur participation régulière à la messe. Constatant des variations dans les résultats, F. Boulard les a passés au crible pour aboutir à la conclusion suivante : « Le plus démontré semble la baisse de la fréquentation dominicale. Elle est trop constamment attestée depuis 1966 pour qu'on puisse la mettre en doute. La baisse révélée par les sondages est donc réelle mais grossie pour les raisons suivantes : surestimation avant 1965 (comment croire à cette moyenne de 37 % d'adultes messalisants), sans doute légère sous-estimation depuis 9. »

Après leur réflexion sur les dénombrements de pratiquants, F. Boulard et J. Rémy aboutissent à diverses constatations. Des différences sensibles existent entre villes quant à leur niveau global de pratique : Montluçon et Vierzon enregistrent 5,5 % d'adultes tandis que Le Puy atteint 39 %. « Les variations de la pratique urbaine sont comprises dans une fourchette beaucoup plus restreinte que celle de la pratique rurale. Il n'y a aucune corrélation entre le pourcentage d'ouvriers dans la population active et le niveau général de " messés " adultes dans la ville. C'est l'implantation des villes en régions culturelles diverses qui explique fondamentalement la dispersion de leurs taux de pratique <sup>10</sup>. » Les recensements de participants à la messe font défaut pour les grandes Fêtes comme la Toussaint, Noël, Pâques, l'Ascension, la Pentecôte ou l'Assomption. S'ils étaient réalisés, ils donneraient un visage différent de celui des dimanches ordi-

<sup>8.</sup> Cf. F. Boulard et J. Rémy, Pratique religieuse urbaine et régions culturelles, Paris: Economie et humanisme/Les Editions ouvrières, 1968, pp. 30 et 31.

<sup>9. «</sup> Les sondages sur la pratique religieuse des Français », La Croix, 3 juin 1972.

<sup>10.</sup> Cf. F. BOULARD et J. RÉMY, op. cit., pp. 35, 42 et 57.

naires étudiés dans les recensements dont il a été question. Les nombreux déplacements lors de ces fêtes accompagnées de vacances et la participation occasionnelle de chrétiens festifs feraient ressortir des lieux de rassemblements différents de ceux des dimanches ordinaires.

# Le mariage catholique

Cet article donne l'occasion de publier pour la première fois des statistiques nationales sur les mariages catholiques. Elles portent sur quatre années — de 1968 à 1971 — au cours desquelles le rapport entre le total des mariages catholiques et civils a lui aussi baissé. Pour 1968, le taux national s'élevait à 77,48, en 1969, il était de 75,75, en 1970, de 74,22 et en 1971 il continuait de baisser légèrement à 73,46 %. Pour 1971, la région apostolique Ouest enregistre le taux le plus fort (88 %), suivie par le Midi et le Centre (80 et 79 %). Celles du Sud-Ouest, de l'Est, de la Provence et du Centre-Est viennent ensuite avec 76 ou 75 %. La région Nord atteint 74 %; celle de Paris, 51 %. Ces taux bruts recouvrent malheureusement plusieurs réalités et manquent par conséquent de finesse. En effet ils ne distinguent pas les premières unions entre célibataires des remariages de divorcés. Or « le taux général des unions catholiques d'une ville est en grande partie tributaire des remariages de divorcés et d'une façon plus éloignée, de la proportion de divorces dans la population mariable ». Ce qui est vrai pour une ville, l'est aussi à l'échelon national. Il faudrait connaître aussi la proportion de couples qui ne se marient pas à la mairie : est-elle en train d'augmenter?

Une recherche basée sur l'identification nominative des unions religieuses a été entreprise, par F. Charpin, sur Marseille <sup>11</sup>. Pour l'année 1954, c'est-à-dire voici plus de vingt ans, sur 5 214 mariages civils, 70 % furent religieux (dont 64,2 catholiques). Pour les premières noces, 76 % furent religieuses tandis que les veufs s'en tiennent éloignés dans une proportion considérable : 44 % seulement d'entre eux se marièrent religieusement.

<sup>11.</sup> Cf. Le mariage religieux à Marseille, texte ronéoté, 1964, 58 p. [ORMAVIR, 41, rue d'Isoard, Marseille]. Voir aussi en annexe du livre : Foi et sacrement de mariage, Lyon: Chalet, 1974, p. 167.

« Il n'existe pas entre les catégories sociales de variation notable concernant la célébration religieuse du mariage, contrairement à ce que l'on observe pour la pratique dominicale. » La série statistique établie pour Marseille de 1954 à 1971 porte à conclure pour la stabilité ou une très légère baisse.

#### Le sacrement de pénitence

Voici un autre domaine où les dénombrements précis n'existent pour ainsi dire pas. En 1952, un sondage à l'échelon national réalisé par l'IFOP pour le compte de la revue Réalités, indiquait la fréquence de la confession 12. Un autre sondage Sofres-Pèlerin, effectué en septembre 1974, a repris entre autres la même question, ce qui permet une intéressante comparaison 13. En 1952, 15 % des Français avaient déclaré se confesser au moins une fois par mois (dont 2 % une fois par semaine). En 1974, 1 % seulement des catholiques fait état d'une confession mensuelle. Voici plus de vingt ans, un Français sur trois (37 % exactement) disait ne jamais se confesser, en 1974, nous passons à un sur deux (54 % précisément). En une vingtaine d'années, les résultats des sondages, même s'ils ne sont pas rigoureusement comparables, indiquent néanmoins une baisse importante de la fréquence des confessions.

# Pèlerinages et sanctuaires

Un état complet de la fréquentation des lieux de pèlerinage n'existe pas. Voici des éléments statistiques selon les aléas de la documentation. A Lourdes, les pèlerins et touristes s'élevaient en 1951 à 1 632 000, pour atteindre 3 362 500 en 1971 <sup>14</sup>. Pour 1973, la distinction entre pèlerins et visiteurs a été faite. Ceux-ci atteignaient 624 225, soit 17 % du total. Les femmes représentaient 63 % et près de la moitié des pèlerins avaient plus de 60 ans. Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 1974, vinrent à Lourdes 54 307 pèlerins dont 41 % étaient étrangers. Pour la basilique du Sacré-

<sup>12.</sup> Cf. « Le catholicisme en France », Sondages (4), 1952. 13. Cf. Le Pèlerin du 20<sup>e</sup> siècle (4797), 3 novembre 1974.

<sup>14.</sup> Cf. R. Laurentin, « La persistance de la piété populaire », Concilium (81), 1973, pp. 143-154.

Cœur de Montmartre, le total annuel des visiteurs est estimé entre 2 800 000 et trois millions sans distinguer les pèlerins des visiteurs. La participation aux messes, heures saintes, pèlerinages et fêtes annuelles est estimée à 350 000 par an. Les pèlerins qui montèrent au sanctuaire de Notre-Dame de la Salette pour l'année 1971 étaient de 115 000, dont 81,2 % de Français. Le total des personnes logées par l'hôtellerie passe de 38 414 en 1970 à 45 978 en 1974. Pour Notre-Dame de Fourvière, une évolution se dessine. Au lieu d'une fréquentation surtout diocésaine avec des pèlerinages traditionnels de paroisses, s'ajoutent des visiteurs venant de différentes régions françaises et des pèlerinages étrangers. Certains passent par plusieurs haut-lieux comme Paray, Ars et La Salette. Une augmentation des foules se rendant sur les lieux de pèlerinages se dessinerait donc avec une participation d'étrangers importante : les possibilités de voyager et l'organisation du tourisme expliquent en partie ce mouvement.

## Constatations générales

A la suite d'une telle description trop rapide et incomplète sur les aspects extérieurs des pratiques religieuses, plusieurs constatations s'imposent. C'est une manière, non de conclure mais de synthétiser les données précédentes. D'abord, du point de vue des recherches entreprises sur le catholicisme en France, la sociologie a porté différemment ses efforts selon les pratiques. La messe dominicale a été un objectif privilégié avec une période florissante de dénombrements et de recensements surtout de 1952 à 1963. Les sondages aussi furent nombreux. Actuellement, les recherches sur la messe du dimanche (à laquelle il faudrait ajouter celle du samedi) se font beaucoup plus rares. Elles disparaissent juste au moment où se fait sentir le besoin de suivre une situation de pratique en évolution. Une désaffection — notamment des jeunes — dont on parle, serait à vérifier. La sociologie a étudié beaucoup moins les baptêmes, les mariages ou les funérailles. Deux pratiques sacramentelles n'ont pour ainsi dire pas été abordées : la confirmation et le sacrement des malades.

Mais revenons aux résultats eux-mêmes en étudiant les variables classiques en sociologie. D'abord le sexe. Dans les déclarations de plusieurs sondages, les femmes affirment accomplir des gestes

religieux plus fréquemment que les hommes. Ainsi 84 % de ceux-ci déclarent qu'ils feraient baptiser leur enfant, pour 91 % parmi les femmes. Les garçons de 8 à 11 ans disent à 70 % aller au catéchisme tandis que les filles le font à 79 %. Pour la messe régulière du dimanche, neuf sondages donnent des proportions de femmes pratiquantes supérieures à celles des hommes. D'après les recensements religieux, pour les diocèses entiers ou les villes, les taux de « messés » des femmes sont assez souvent le double de ceux des hommes. Dans les sondages de 1952 à 1974, les femmes déclarent se confesser plus souvent que les hommes. Parmi les pèlerins de Lourdes en 1973, 63 % étaient des femmes <sup>15</sup>.

## Différenciations selon l'âge

Pratiques et opinions sont aussi marquées par l'âge. Dans le sondage Sofres-Pèlerin, les jeunes français — notamment les 21-24 ans — accusent une tendance plus nette que les autres à refuser le baptême ou à mettre en veilleuse des motivations importantes. Les recensements de pratique dominicale ont permis d'établir aussi bien pour les deux sexes, un profil du pratiquant : une période de « haute fréquentation non pas pendant les trois années de catéchisme mais une pointe très marquée pendant la seule année de communion, puis une retombée pendant les années d'adolescence et de jeunesse pour aboutir à un niveau remarquablement stable à partir de 25 ans. La retombée des jeunes et le niveau des adultes sont fortement différenciés par le niveau de pratique de la région et subsidiairement par le sexe 16 ». Dans le sondage sur la confession, les personnes de 25 à 34 ans affirment se confesser le moins souvent : 9 % d'entre elles le font au moins « quelques fois par an », pour 19 % chez les 35 à 49 ans et les 50 à 64 ans, tandis que les plus de 65 ans atteignent 24 %. Enfin, près de la moitié des pèlerins de Lourdes en 1973 avaient plus de 60 ans.

# Une baisse certaine des pratiques sacramentelles

Mais plusieurs observations font ressortir une baisse globale de la fréquence de certaines pratiques sacramentelles. Chacune

<sup>15.</sup> Cf. Le Figaro, 26 juin 1974.

<sup>16.</sup> F. BOULARD et J. RÉMY, op. cit., pp. 64-65.

n'est pas touchée avec la même intensité par ce recul numérique. Par ailleurs, des lieux comme les pèlerinages enregistrent des foules de visiteurs en augmentation. Statistiquement, certains Français, de plus en plus nombreux, n'accomplissent pas tel geste religieux ou cessent de le faire tandis que d'autres, tout en maintenant des pratiques, les répètent moins souvent qu'autrefois. L'absence pure et simple, la cessation à un moment donné ou l'allongement des rythmes de pratique sont les mécanismes de cette tendance à la baisse. Malheureusement, les travaux de sociologie ne permettent pas de la cerner sur tous les fronts avec la précision et la certitude nécessaires.

Toutefois, grâce aux dénombrements réalisés à divers échelons territoriaux et à différentes dates, la baisse des proportions de baptisés est certaine. Elle est chiffrée à dix années d'intervalle pour la France entière et, sur une période plus longue, pour certains diocèses. Cette diminution globale, inégalement répartie selon les régions et les diocèses, entraînera dans l'avenir une baisse numérique des pratiques sacramentelles. L'on voit mal en effet comment des non-baptisés recevraient d'autres sacrements. De plus, leurs propres enfants seront-ils baptisés ?

Une diminution de la proportion des enfants catéchisés semble plausible sans être vraiment vérifiée dans une région apostolique encore moins pour la nation entière. Pour la messe régulière hebdomadaire, la série de sondages nationaux met en relief une baisse mais d'une façon grossie. Elle ne se produit pas régulièrement et autour des années 67-68 une marche semble exister. Des dénombrements échelonnés dans le temps permettent de suivre l'évolution d'un certain nombre de diocèses. Pour celui de Lille : « une certaine stabilité se remarque entre 1949 et 1957, une baisse entre 1957 et 1970. Cette baisse atteint assez diversement les différentes zones du diocèse ». Pour des paroisses situées dans trois secteurs éloignés, un tournant se dessine vers 1966-1967. D'après F. Boulard : « l'impression d'une baisse semble maintenant vérifiée par le recensement dominical effectué au diocèse de Rouen, en mars 1969 ».

## Rapport du clergé et de la population

Les dénombrements de mariages catholiques célébrés dans tous les diocèses de France entre 1968 et 1971, font ressortir

une diminution de 4 % en quatre ans. Certes une si brève période ne suffit pas pour parler de mouvement de baisse et les taux ne distinguent pas les premières noces des remariages. Pour les confessions, les sondages nationaux de 1952 et 1974 signalent une chute importante de la fréquence du sacrement de pénitence. Par contre, il est impossible de chiffrer la moindre évolution régionale ou nationale pour la confirmation, la communion solennelle, le sacrement des malades et les funérailles catholiques. Pour ces dernières, une certaine stabilité se remarque dans le passé relativement récent de Paris-ville. Malgré cette baisse diversifiée, le clergé catholique reste toujours à l'occasion des pratiques religieuses, en rapport avec une fraction importante de la population. Au plan national, un peu plus de quatre enfants sur cinq étaient baptisés en 1968, plus de la moitié des enfants catéchisables est catéchisée, une proportion importante de Français déclare avoir fait la communion solennelle, à peine un Français sur deux déclare s'être confessé, trois couples sur quatre qui se marient « passent » par l'église, enfin quatre Français sur cinq souhaitaient, en 1970, avoir des funérailles religieuses. Des millions de personnes fréquentent les lieux de pèlerinages. Les pratiques religieuses restent actuellement une occasion statistiquement élevée de relations sociales d'un type particulier entre le clergé et les membres des différentes couches de population. Les catégories sociales ne participent pas avec la même fréquence à tous les rites (notamment la messe et la confession) mais les taux de baptisés et d'enfants catéchisés, ceux des personnes mariées et enterrées à l'église montrent que, globalement, la population dans ses différentes couches établit des rapports avec le clergé.

# Un pouvoir toujours réel

La variété et la répétition de ces relations à l'occasion du culte illustrent un aspect de l'emprise exercée encore de nos jours par le clergé. Si ce pouvoir diminue, il est toujours réel à cause du nombre important de Français qui exécutent des pratiques religieuses mais aussi parce que le clergé reste en définitive le maître des décisions touchant l'admission et la préparation aux pratiques sacramentelles.

Volontairement nous sommes restés dans le domaine de la description sociographique extérieure qui nous était impartie.

L'évolution passée et future des pratiques religieuses dépend partiellement des motivations, des fonctions et des significations que les catholiques leur accordent, partiellement aussi de l'enseignement du clergé et de ses attitudes par rapport à elles. La notion même de pratique religieuse impliquant un caractère d'obligation et conçue comme un devoir à remplir est remise en cause dans le contexte de notre société. Les rythmes de certaines pratiques qui peuvent se répéter souvent — particulièrement la messe — sont vécues par des Français d'une manière différente d'autrefois. Il existe aussi le problème des rites eux-mêmes dans leurs formes, leurs fonctions et leurs significations pour les personnes marquées par les façons de vivre et de penser de notre époque, notamment les jeunes. Mais nous sortons nettement de la sociographie religieuse, qui apporte, malgré tout, sa petite lumière sur les questions soulevées à l'instant.

Julien POTEL.